

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**SIGNATURE DE LA TROISIEME CONVENTION
D'AIDE BUDGETAIRE POUR LE FINANCEMENT
DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL
ENTRE LA COMMISSION DE L'UEMOA ET
L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT**

**DISCOURS DE S.E. MONSIEUR SOUMAÏLA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Ouagadougou le 21 décembre 2007

Monsieur le Chargé d’Affaire,

Monsieur le Directeur de l’Agence Française de Développement au Burkina Faso,

Messieurs les Membres de la Commission,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais souhaiter, au nom des Organes de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, la bienvenue à nos partenaires français au siège de notre Union.

Je voudrais également, exprimer, en cette cérémonie solennelle notre profonde gratitude aux autorités françaises pour l’assistance qu’elles ne cessent d’apporter à l’approfondissement du processus d’intégration au sein de l’UEMOA.

La signature de la présente convention constitue un maillon important dans la si riche chaîne de coopération entre la France et l’UEMOA.

L’acte que nous posons aujourd’hui, consacre la concrétisation de la volonté sans cesse réaffirmée de la France, à soutenir le processus d’intégration dans notre sous-région.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

La Commission de l’UEMOA et la France entretiennent depuis plusieurs années un partenariat exemplaire qui nous permet de réaliser d’importants chantiers de la construction communautaire.

Ainsi, plus de 2 milliards de Francs CFA ont été déjà décaissés au bénéfice de la Commission de l’UEMOA, pour accompagner le processus d’intégration régionale à travers le « Fonds de Solidarité Prioritaire ».

Ce fonds contribue, depuis sa mise en place, au renforcement institutionnel des organes de l'Union, à l'approfondissement des politiques économiques et financières communautaires, ainsi qu'au développement des politiques sectorielles.

Dans ce même esprit de partenariat, la Commission et l'Agence Française de Développement ont signé, le 28 décembre 2005, une première convention de subvention d'un montant de 20 millions d'Euros, suivie d'une deuxième de même montant, le 22 décembre 2006.

A travers ces conventions, l'AFD met à la disposition de la Commission de l'UEMOA des fonds pour renforcer l'intégration économique régionale.

Cette aide budgétaire a, en effet, joué un rôle décisif dans le démarrage effectif, dès 2006, du Programme Economique Régional adopté par l'Union.

Elle a ainsi permis le lancement de projets importants, contribuant ainsi, de manière décisive, à l'approfondissement du processus d'intégration.

Les actions engagées ou programmées concernent des actions aussi urgentes que capitales.

A titre d'illustration :

- L'installation de postes de contrôle juxtaposés et la mise à niveau des entreprises nous permettront de **renforcer la compétitivité des économies de la zone.**
- La **sécurité alimentaire** est concernée par la mise en valeur de **5000** hectares de riz à l'Office du Niger, ainsi que par la réalisation de **3000** ouvrages hydrauliques à travers les 8 pays de l'Union.
- L'appui à l'enseignement supérieur à travers la mise en place des centres d'excellence s'inscrit dans le cadre du développement des **ressources humaines.**

- D'autres actions visent spécifiquement à consolider la convergence et la gouvernance, à développer le réseau routier à travers l'Union et, à **renforcer les capacités** de la Commission.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

A ce jour, les tranches 2005 et 2006 de l'aide budgétaire française accordée à la Commission de l'UEMOA sont exécutées de manière satisfaisante.

Je me félicite du dialogue franc et direct qui a prévalu lors des réunions relatives à l'exécution financière et technique des projets.

Nous nous réjouissons également, de la qualité de ce dialogue, basé sur notre volonté commune d'œuvrer pour le bien-être des populations en rendant l'intégration régionale plus visible.

Il me plaît donc, de saluer la mise en place, aujourd'hui, d'une convention de financement désormais triennale au bénéfice de la Commission de l'UEMOA, en lieu et place de conventions annuelles.

Cette nouvelle approche a l'avantage de permettre la réalisation des projets avec un horizon de programmation et d'exécution plus long.

Monsieur le Chargé d'Affaire,

Monsieur le Directeur,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

En cette période des fêtes de Noël et de Nouvel An, je voudrais vous présenter mes vœux les meilleurs, de santé, de prospérité et de succès. A vous et à tous ceux qui vous sont chers.

Je vous remercie de votre attention.